

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2012 À 18 HEURES 30

N° 3 - 146 / 2012: COHÉSION SOCIALE - ADHÉSION AU GIP-RESSOURCES ET TERRITOIRES

L'An Deux Mille Douze, le 2 octobre 2012

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 octobre 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : madame Maryse BERTRAND

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISTINS, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSE, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Jean ESQUERRE, Bernard GILABERT, Alain LONG, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Jean MAURIES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, William NION, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFRROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY, Anne ROUMEGAS-PORCHE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 38

Votants (titulaires, suppléants votants) : 33

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 OCTOBRE 2012**N° 3 - 146 / 2012: COHÉSION SOCIALE - ADHÉSION AU GIP-RESSOURCES ET TERRITOIRES**

Pilote : Territoire d'Agglomération, Habitat et Solidarité
Autre service concerné : Direction générale des services
Finances et Budget
Affaires générales et juridiques

Madame Maryse BERTRAND, rapporteur,

En 2011, dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale de l'Albigeois (CUCSA) mis en place sur les quartiers prioritaires d'Albi et Saint-Juéry, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a décidé d'adhérer au GIP-Ressources et Territoires afin de s'assurer d'un accompagnement dans le contexte des politiques publiques contractuelles.

Elus et techniciens ont pu ainsi bénéficier, sur les thématiques relatives à la cohésion sociale telles que la parentalité, la santé, la prévention de la délinquance, l'habitat, l'emploi et le développement économique, de formations et de soutiens adaptés pour conduire les dossiers. Le GIP-Ressources et Territoires a été ainsi d'une aide précieuse et d'un appui régulier auprès des services politiques de la ville de l'agglomération tout au long du diagnostic et de la réalisation de l'appel à projet 2012 du CUCS. Tous ces accompagnements sont effectués à titre non onéreux pour les collectivités adhérentes.

Le GIP-Ressources et Territoires envisage la poursuite de ses activités et le développement des actions d'accompagnement qu'il réalise auprès des collectivités et partenaires divers, au-delà de son échéance constitutive initiale du 31 décembre 2012.

Dans le contexte de cette poursuite d'activités, la communauté d'agglomération de l'Albigeois souhaite maintenir son partenariat, en renouvelant son adhésion au GIP-Ressources et Territoires pour l'année 2013.

Les conditions restent identiques à celles de 2011 :

- L'adhésion est pluriannuelle mais chaque membre peut se désengager avec un préavis de trois mois aux termes de la convention du GIP-Ressources et Territoires.
- La cotisation annuelle est calculée sur la base de 0,06€ par habitant ; soit pour 82 652 habitants un montant maximum de 4 959,12€.
- La communauté d'agglomération de l'Albigeois doit désigner un élu pour siéger au collège d'élus du GIP-Ressources et Territoires.

Je vous demande :

D'approuver le renouvellement de l'adhésion au GIP-Ressources et Territoires pour l'année 2013,

D'approuver le versement de la cotisation 2013 d'un montant maximum de 4 959,12€,

De préciser que le retrait de la communauté d'agglomération de l'Albigeois du GIP-Ressources et Territoires peut être prononcé à chaque terme annuel dans le respect du délai de préavis,

D'autoriser le président à signer tous documents contractuels et à remplir toutes les formalités inhérentes à cette adhésion,

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU la convention constitutive du GIP-Ressources et Territoires du 30 décembre 2006,

VU l'avis du bureau communautaire du 26 juin 2012,

Considérant l'intérêt que présente le GIP-Ressources et Territoires en matière d'accompagnement, d'échanges et de développement,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

APPROUVE le renouvellement de l'adhésion au GIP-Ressources et Territoires pour l'année 2013,

APPROUVE le versement de la cotisation 2013 d'un montant maximum de 4 959,12€

DIT que les crédits nécessaires seront prévus au budget,

PRÉCISE que la communauté d'agglomération de l'Albigeois aura à se prononcer à chaque terme annuel sur la poursuite de son adhésion au GIP Ressources et Territoires.

DÉSIGNE madame Maryse BERTRAND en tant que représentante la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour siéger au collège d'élus du GIP-Ressources et Territoires.

AUTORISE madame Maryse BERTRAND à signer tous documents contractuels et à remplir toutes les formalités inhérentes à cette adhésion.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 octobre 2012,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

